

Tramadol

Substance active

Important à savoir

- Vous pouvez vous sentir **somnolent(e), endormi(e)** et/ou être pris(e) de vertige après avoir pris du tramadol.
- Il est préférable de **ne pas consommer d'alcool** lorsque vous prenez du tramadol.
- La prise prolongée de tramadol peut entraîner une **dépendance**.

Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active tramadol sont de **puissants antidouleurs** appartenant au groupe des antalgiques morphiniques. Votre médecin peut vous prescrire du tramadol en cas de **douleur sévère**.

Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste contient tous les médicaments avec du tramadol. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité de tramadol il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

Certains médicaments contiennent d'autres substances actives en plus du tramadol. Ces médicaments sont mentionnés ailleurs. Effectuez une [nouvelle recherche](#) pour les trouver.

Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Sur cette étiquette, vous pouvez lire ce que le **médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas non plus été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la notice.

Le tramadol est prescrit aux **adultes et aux adolescents de plus de 12 ans**. Les personnes plus jeunes peuvent également prendre du tramadol sous surveillance médicale stricte.

Vous **ne devez pas prendre plus de 400 mg (milligrammes) par jour** (24 heures), sauf si votre médecin vous l'a prescrit. Cette dose maximale s'applique à un adulte moyen.

*Par exemple : un sirop de tramadol 100 mg/ml contient 100 mg de tramadol par ml. Avec ce dosage, vous ne devez pas prendre plus de 4 ml (millilitres) de sirop **par jour**.*

Respectez toujours un **interval de 4 à 6 heures** entre chaque prise.

À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Vous pouvez prendre du tramadol à **n'importe quel moment** de la journée, **avec ou sans nourriture**. Si vous devez prendre ce médicament sur une longue période, il est préférable de prendre ce traitement à **heure fixe**.

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir à quel moment et combien de fois par jour vous devez prendre du tramadol.

Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Le **traitement doit être le plus court possible**. Vous pouvez devenir **dépendant(e)** au tramadol. Cela signifie que, dès que le médicament pris n'a plus d'effet, vous avez besoin d'une nouvelle dose pour vous sentir bien. Vous pouvez réduire ce risque en limitant autant que possible la durée d'utilisation du tramadol. Le tramadol entraîne aussi une **accoutumance** : plus vous prenez du tramadol pendant longtemps plus vous aurez besoin d'en prendre pour réduire la douleur. En cas d'utilisation prolongée, le risque d'**effets indésirables** est également plus élevé.

Votre **médecin** surveillera la douleur et décidera de la **durée de la prise de tramadol**.

Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Arrêtez le traitement et contactez votre médecin si les effets indésirables suivants se produisent, car il s'agit de symptômes d'une réaction allergique grave très rare :

- essoufflement, difficultés à respirer ;
- gonflement des paupières, du visage ou des lèvres ;
- éruption cutanée ou démangeaisons.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise de tramadol sont les suivants :

Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)

- vertiges ;
- nausées.

Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)

- maux de tête ;
- somnolence, fatigue ;
- constipation ;
- sécheresse de la bouche ;
- vomissements ;
- fortes sueurs.

Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- pouls rapide, palpitations ;
- perte de connaissance ;
- maux de ventre, diarrhée, sensation de ballonnement ;
- réactions cutanées telles que démangeaisons et éruptions.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).

Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

Non, vous ne pouvez pas arrêter le traitement avec du tramadol sans avis médical.

Arrêter ce médicament du jour au lendemain, peut être dangereux, surtout après une utilisation prolongée. **N'arrêtez donc jamais ce médicament sans avis médical**, vous pourriez ressentir des **symptômes de sevrage** comme de l'anxiété, des sueurs et des tremblements.

Il est **nécessaire** de réduire **progressivement** la dose de tramadol après avoir pris ce médicament pendant longtemps. Consultez **votre médecin et/ou votre pharmacien** pour savoir comment faire. Ils peuvent vous aider à établir un schéma de sevrage.

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Contactez **votre médecin et/ou votre pharmacien** pour savoir si vous pouvez encore prendre la dose oubliée et combien de temps vous devez attendre pour la dose suivante.

Ne prenez **jamais de double dose** de tramadol pour compenser une dose oubliée.

Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien** ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245).

Vous pouvez présenter les symptômes suivants :

- vous avez des nausées ;
- vous avez envie de vomir ;
- votre tension artérielle baisse ;
- vos pupilles peuvent se rétrécir ou se dilater ;
- votre pouls s'accélère ;
- vous faites une crise d'épilepsie ;
- vous avez du mal à respirer ;
- vous vous évanouissez.

Une surdose de tramadol peut être **mortelle**.

Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Non, il est fortement déconseillé de conduire un véhicule ou d'utiliser des machines si vous prenez du tramadol et que vous :

- vous vous sentez **étourdi(e)** ;
- vous vous sentez **somnolent(e)** ;
- vous avez une **vision floue ou double**.

Ces symptômes peuvent se manifester surtout au **début du traitement**, lors d'une **adaptation** de la **dose**, d'un **changement d'antidouleur**, de la prise d'**autres médicaments** agissant sur le cerveau ou de la consommation d'**alcool**.

Ce n'est que si vous **ne présentez pas ces symptômes** que vous pouvez **conduire un véhicule ou utiliser des machines**, mais **restez toujours prudent(e)**.

Il est interdit par la loi de conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de médicaments ayant des effets similaires.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Non, il est préférable de ne pas consommer d'alcool si vous prenez du tramadol.

L'alcool **renforce** certains **effets indésirables du tramadol**, ce qui peut vous rendre somnolent(e) et vous faire vous sentir malade.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement au tramadol.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur le tramadol.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

Le tramadol est **déconseillé** aux femmes enceintes.

Si vous allaitez, vous pouvez prendre du tramadol, mais il faut en discuter avec votre médecin.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

La prise de tramadol est **déconseillée pendant la grossesse**.

Votre médecin peut vous prescrire du tramadol pendant votre grossesse, pour une **durée la plus courte possible** et à la **dose la plus faible possible**.

Si vous prenez du tramadol sur une longue période, surtout au troisième trimestre, votre nouveau-né pourrait avoir des **difficultés à respirer** et présenter des **symptômes de sevrage** comme des tremblements involontaires, des cris stridents, des difficultés à téter et à dormir. Il est donc préférable d'éviter de prendre du tramadol juste avant l'accouchement, car cela pourrait rendre votre bébé anormalement somnolent et entraîner des difficultés respiratoires.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise de tramadol avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Le tramadol **passé dans le lait maternel**. Si votre **bébé** est **exposé** au **tramadol de manière prolongée** par l'allaitement, il peut présenter les **symptômes** suivants: difficultés respiratoires, somnolence accrue, difficultés à téter et constipation.

Vous pouvez continuer à allaiter après une seule dose de tramadol. Cependant, si vous prenez du tramadol pendant plus de 2 ou 3 jours, il est préférable d'arrêter l'allaitement ou de changer d'antidouleur. Consultez votre médecin pour en discuter.

Si vous allaitez et que vous devez prendre du tramadol, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.

À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise de tramadol peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- certains médicaments contre **l'anxiété ou les troubles du sommeil** ;
- d'autres médicaments **qui provoquent de la somnolence**, comme d'autres antidouleurs, des somnifères, des traitements pour les allergies et des calmants ;
- certains médicaments contre la **dépression** ;
- les médicaments pouvant provoquer des **crise d'épilepsie ou des convulsions (pertes de conscience accompagnées de crampes musculaires)**, comme les médicaments destinés à traiter la dépression ou les psychoses ;
- certains médicaments contre le **VIH**;
- certains **anticoagulants** ;
- certains **antiépileptiques** ;
- certains médicaments contre la **tuberculose**.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas de tramadol dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **troubles respiratoires graves**, vous faites une crise d'asthme ou êtes atteint(e) d'une forme grave de BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) ;
- **augmentation de la pression intracrânienne**, par exemple suite à une blessure à la tête ou à une pathologie cérébrale ;
- **dépendance à l'alcool** ;
- antécédents de **consommation problématique** de médicaments, de stupéfiants et/ou d'alcool ;
- **diminution du fonctionnement du foie** (insuffisance hépatique) ;
- **diminution du fonctionnement des reins** (insuffisance rénale) ;
- prédisposition à l'**épilepsie** (convulsions, crises).

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de prise du tramadol se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les à **votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour de plus amples informations.

Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année, mentionné après « EXP ». Une perfusion ou injection doit être utilisée immédiatement après préparation ou ouverture.

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.